

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de
l'énergie

Arrêté du 12 MAI 2014

portant désignation du site Natura 2000

secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1404496A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et le ministre de la défense,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 07 novembre 2013 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrêtent :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin » (zone spéciale de conservation FR 4201797) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/250 000 et les vingt-et-une cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant dans le département du Bas-Rhin, sur une partie du territoire des communes suivantes : Artolsheim, Auenheim, Baldenheim, Beinheim, Benfeld, Bernardswiller, Blaesheim, Bolsenheim, Boofzheim, Bootzheim, Dalhunden, Daubensand, Diebolsheim, Drusenheim, Ebersheim, Ebersmunster, Elsenheim, Erstein, Eschau, Fort-Louis, Friesenheim, Gamsheim, Geispolsheim, Gerstheim, Heidolsheim, Herbsheim, Herrlisheim, Hilsenheim, Hindisheim, Huttenheim, Illkirch-Graffenstaden, Kogenheim, Krautergersheim, Lauterbourg, Lipsheim, Mackenheim, Marckolsheim, Matzenheim, Meistratzheim, Mothorn, Munchhausen, Mussig, Muttersholtz, Neuhausel, Niedernai, Nordhouse, Obenheim, Obernai, Offendorf, Ohnenheim, Osthouse, Plobsheim, Rhinau, Roeschwoog, Roppenheim, Rossfeld, Rountzenheim, Saasenheim, Sand, Schaeffersheim, Schoenau, Seltz, Sermersheim, Sessenheim, Stattmatten, Strasbourg, Sundhouse, Sélestat, Uttenheim, Wantzenau, Westhouse, Witternheim.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Bas-Rhin, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement d'Alsace, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité et le directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 MAI 2014

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY

Le ministre de la défense,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives,



Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR 4201797 secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- | | |
|------|---|
| 3140 | Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp. |
| 3150 | Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition |
| 3240 | Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i> |
| 3260 | Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion |
| 3270 | Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p. |
| 6210 | Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables) |
| 6410 | Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>) |
| 6430 | Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin |
| 6510 | Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>) |
| 7230 | Tourbières basses alcalines |
| 91E0 | * Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>) |
| 91F0 | Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>) |
| 9160 | Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i> |
| 9170 | Chênaies-charmaies du <i>Galio-Carpinetum</i> |

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
1193	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>

Invertébrés

1014	Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>
1016	Vertigo de Des Moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>
1032	Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>
1037	Gomphe serpent	<i>Ophiogomphus cecilia</i>
1041	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>
1042	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>
1084	* Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>
1088	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>
1092	Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>
6177	Azuré de la Sanguisorbe	<i>Phengaris teleius</i>
6179	Azuré des paluds	<i>Phengaris nausithous</i>

Mammifères

1321	Vespertilion à oreilles échanrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>
1337	Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>

Plantes

1381	Dicrane vert	<i>Dicranum viride</i>
1614	Ache rampante	<i>Apium repens</i>

Poissons

1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
1099	Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluviatilis</i>

1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
1130	Aspe	<i>Aspius aspius</i>
1145	Loche d'étang	<i>Misgurnus fossilis</i>
1149	Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>
1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>
5339	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>
6147	Blageon	<i>Telestes souffia</i>

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

** Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.*

Fait le 12 MAI 2014

La ministre de l'écologie, du développement
durable et de l'énergie,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY

Le ministre de la défense,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la mémoire, du patrimoine et
des archives,





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte générale au 1/250000 (IGN SCAN Régional®)

12 MAI 2014

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

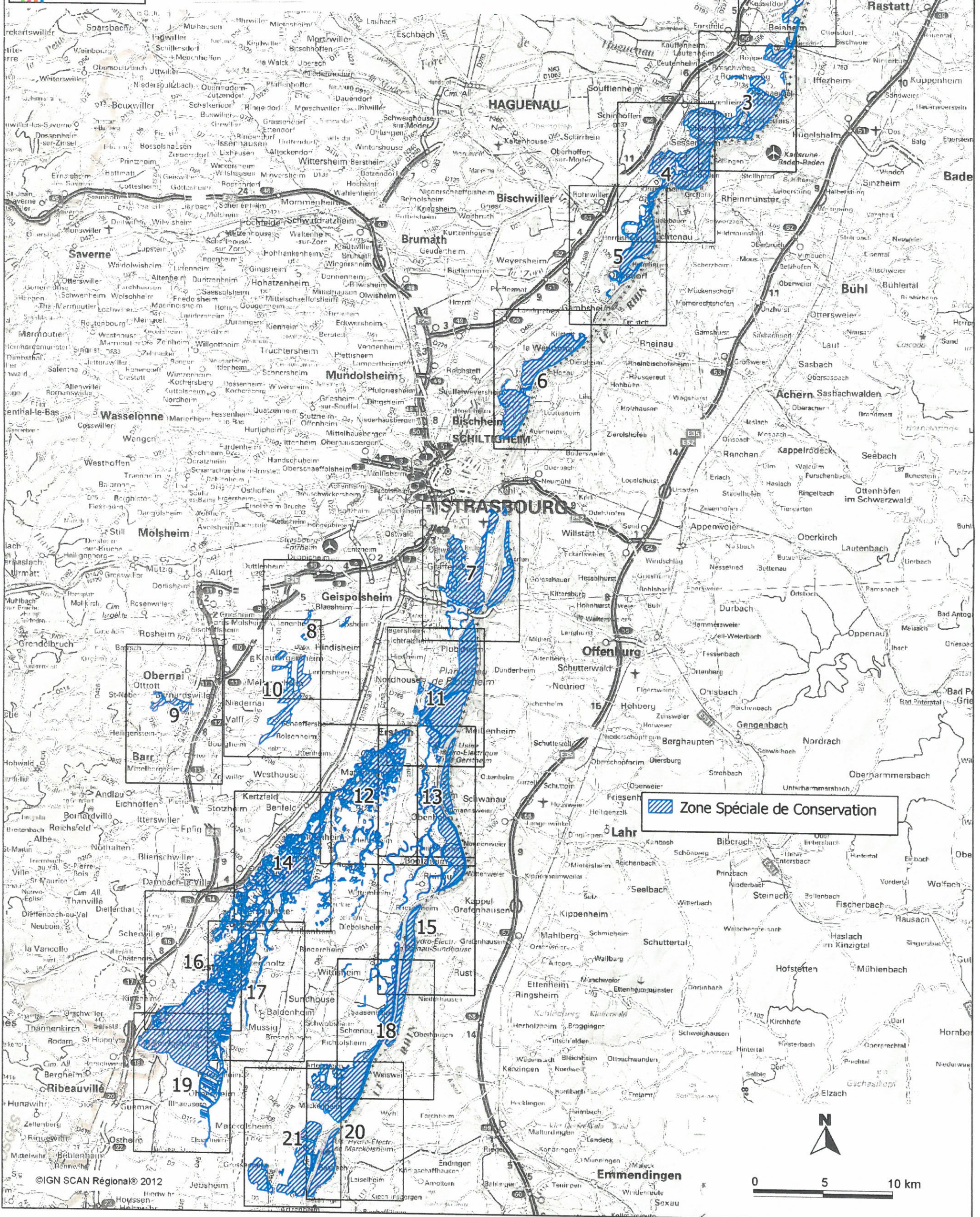
Signé le :

Le directeur de la mémoire, du patrimoine

Philippe NAVELOT

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY



Zone Spéciale de Conservation



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace FR4201797 (Bas-Rhin)

12 MAI 2014

Carte 1/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

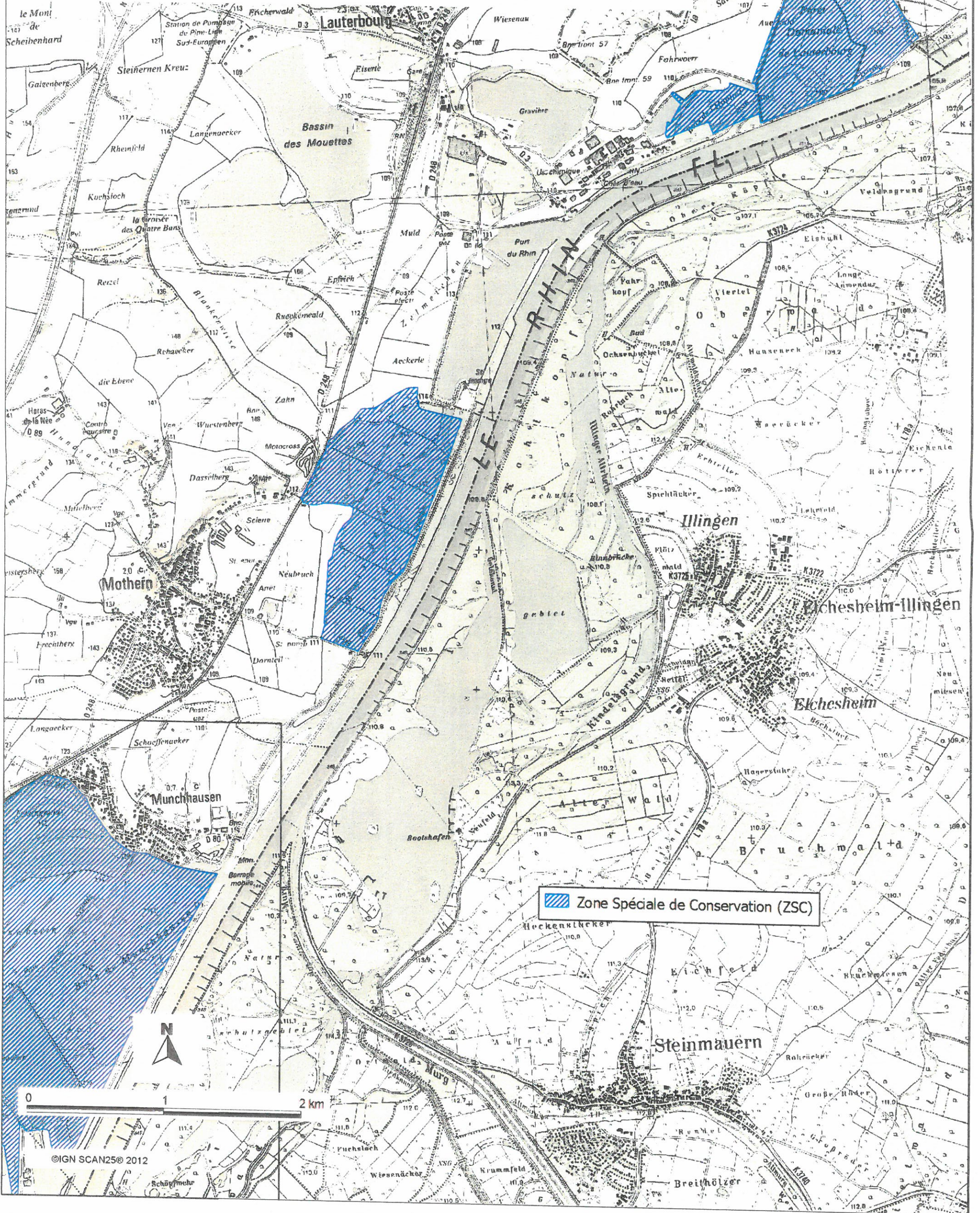
Philippe NaveLOT

Philippe NAVELOT

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY

Laurent ROY





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)
Carte 2/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

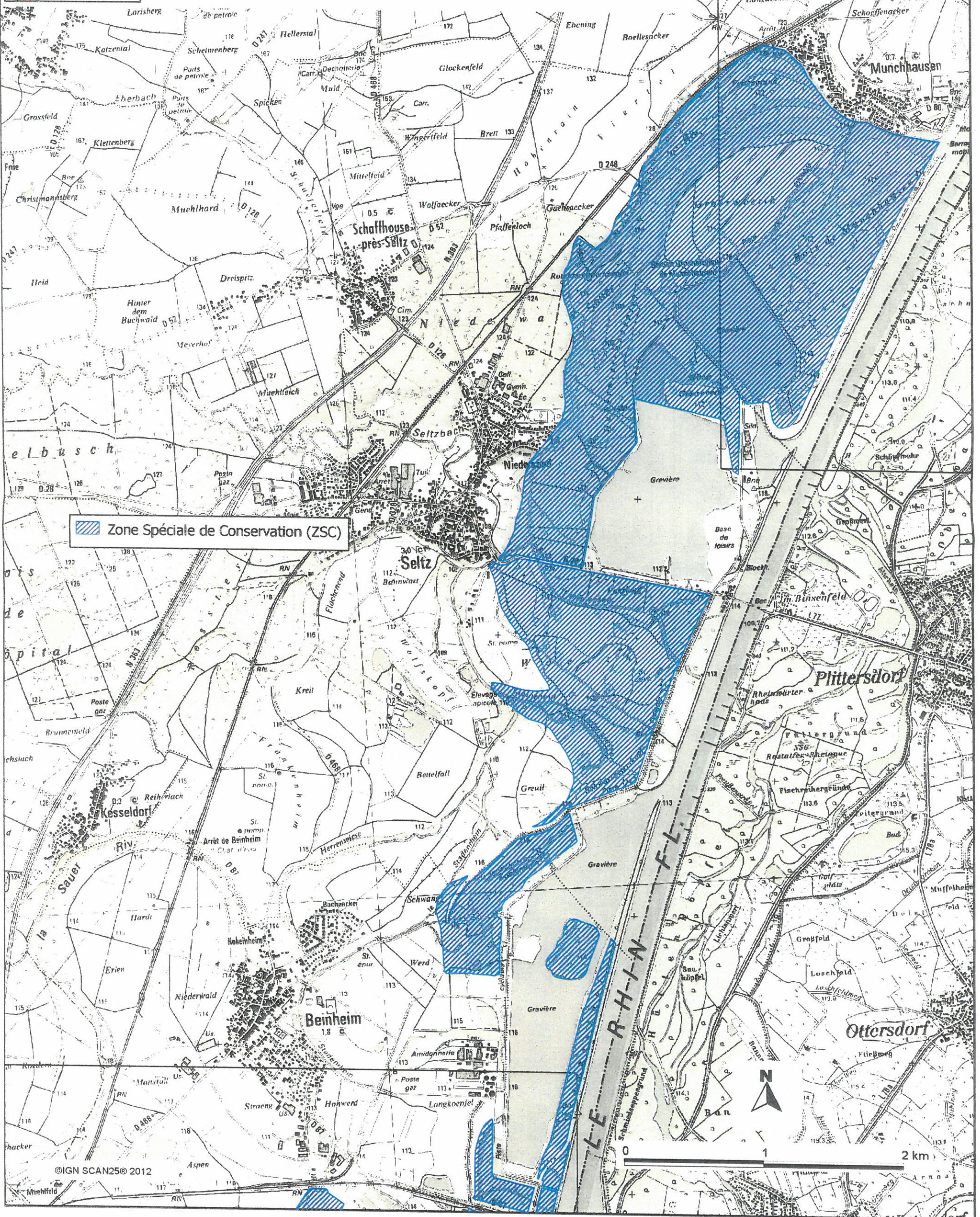
Philippe NaveLOT

Philippe **NAVELOT**

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent Roy

Laurent **ROY**



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace FR4201797 (Bas-Rhin)

12 MAI 2014

Carte 3/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

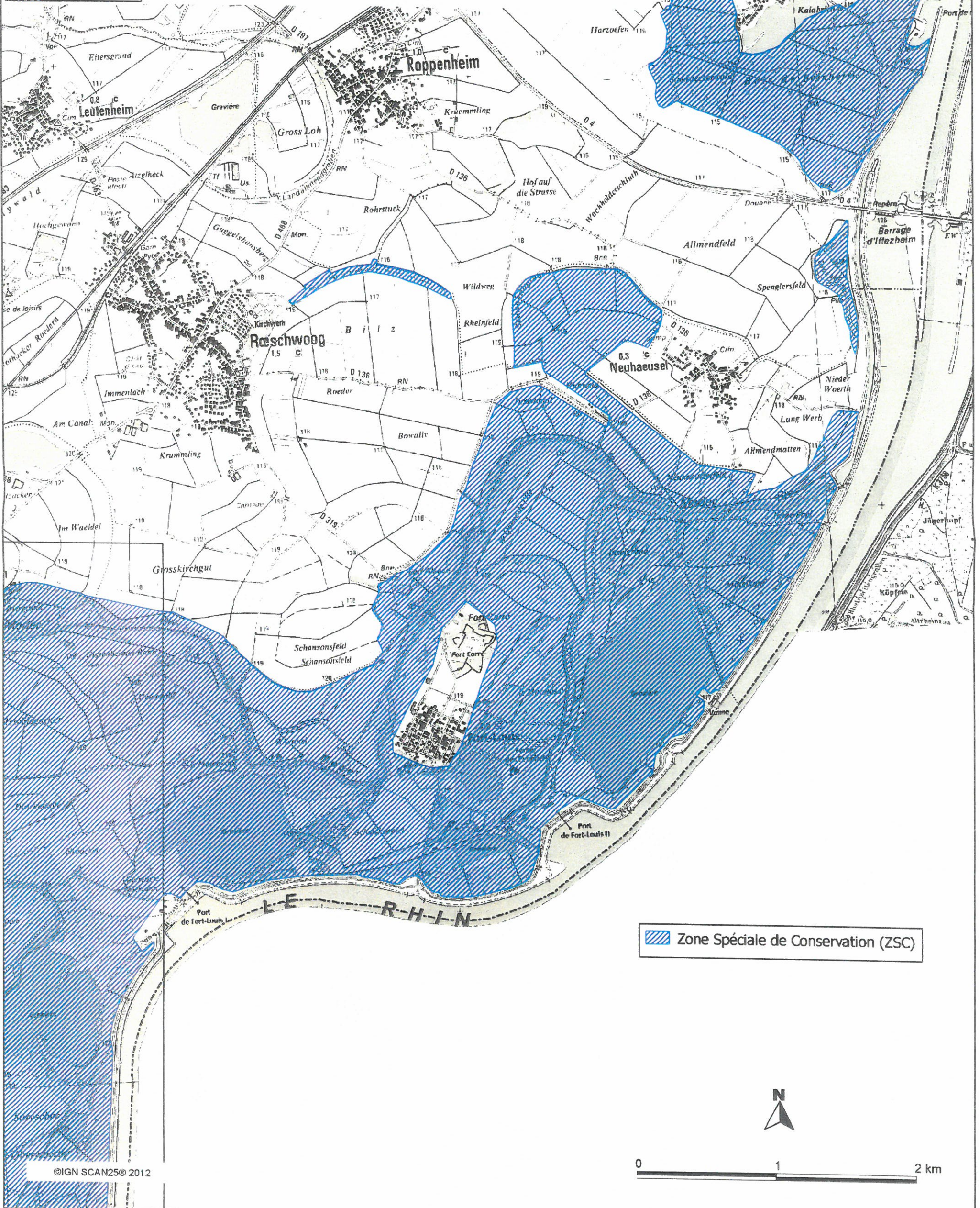
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe **NAVELOT**

Laurent **ROY**



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 4/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

Le directeur de la mémoire, du patrimoine

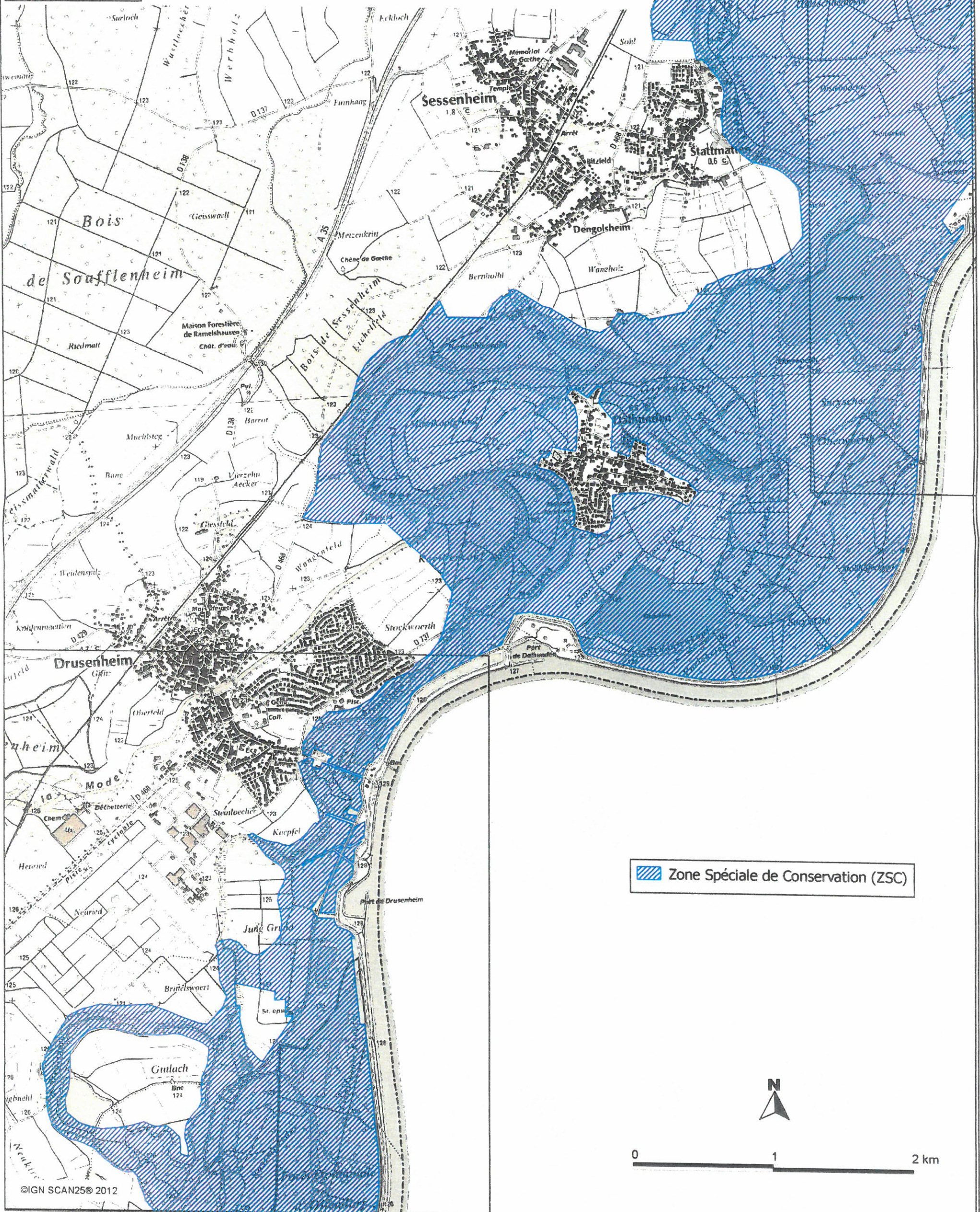
Philippe NaveLOT


Philippe NAVELOT

Pour le ministre et par délégation
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent Roy

Laurent ROY



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 5/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

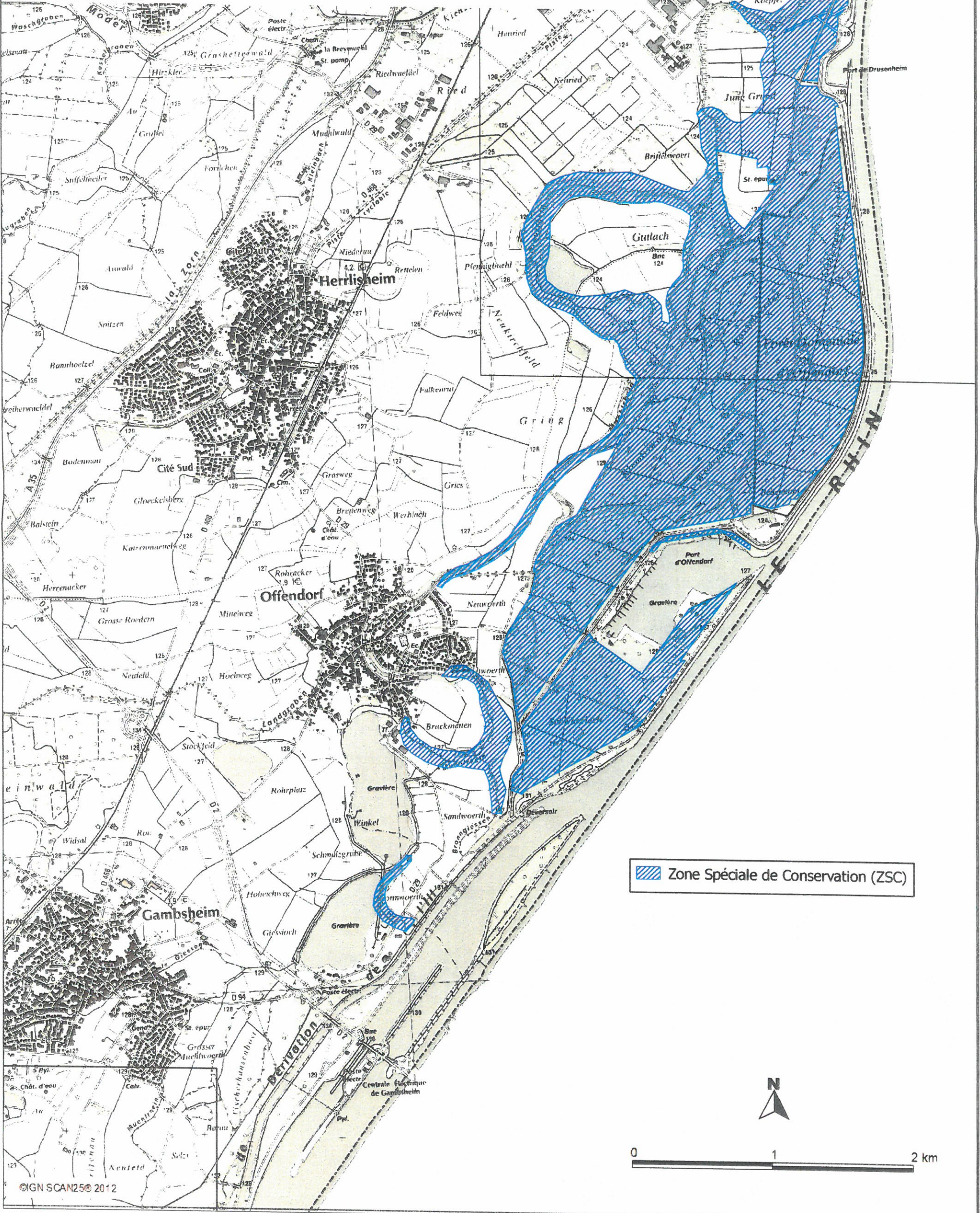
12 MAI 2014

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe NAVELOT

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 6/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

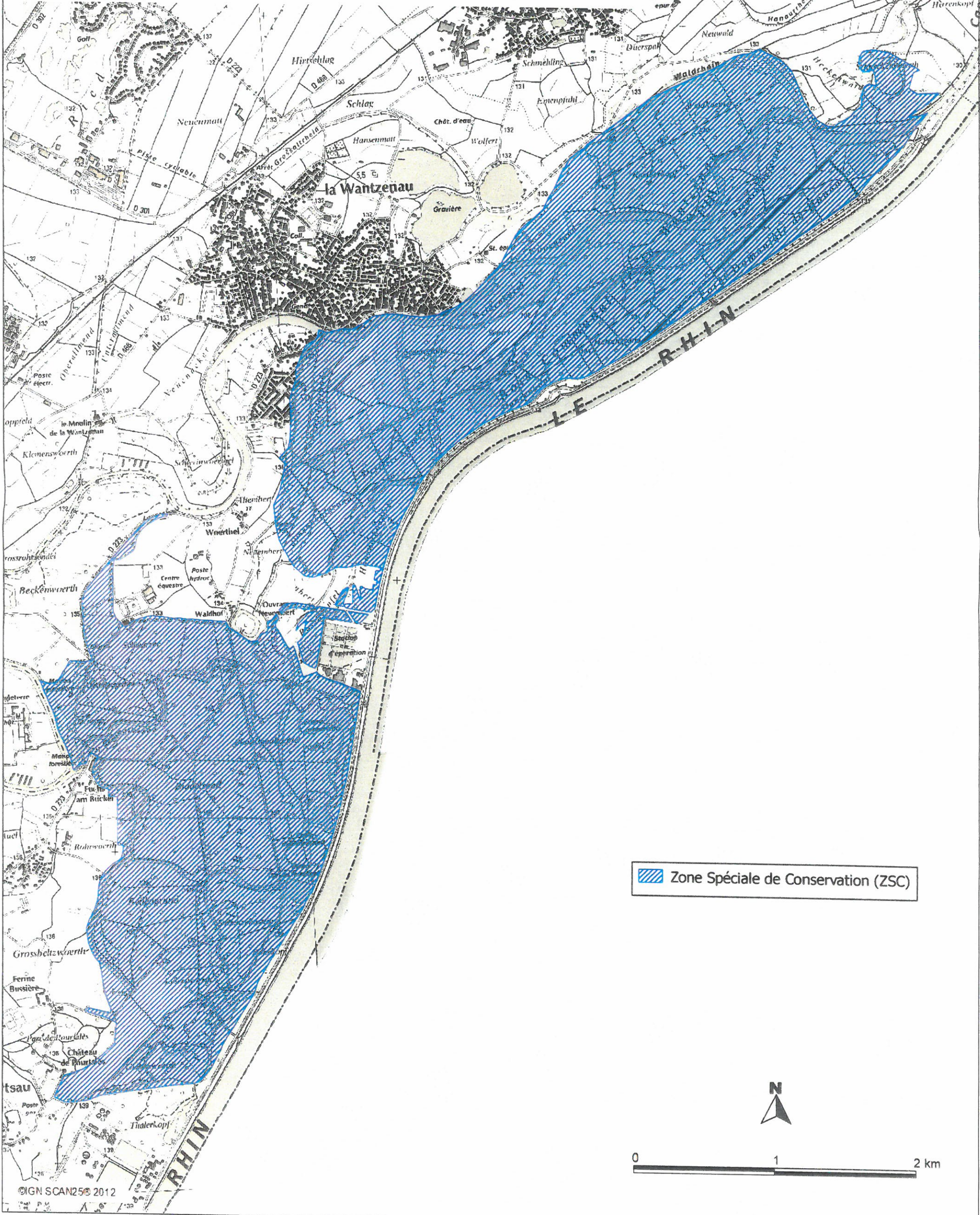
Laurent ROY


Laurent ROY

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe NAVELOT

Philippe NAVELOT



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 7/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

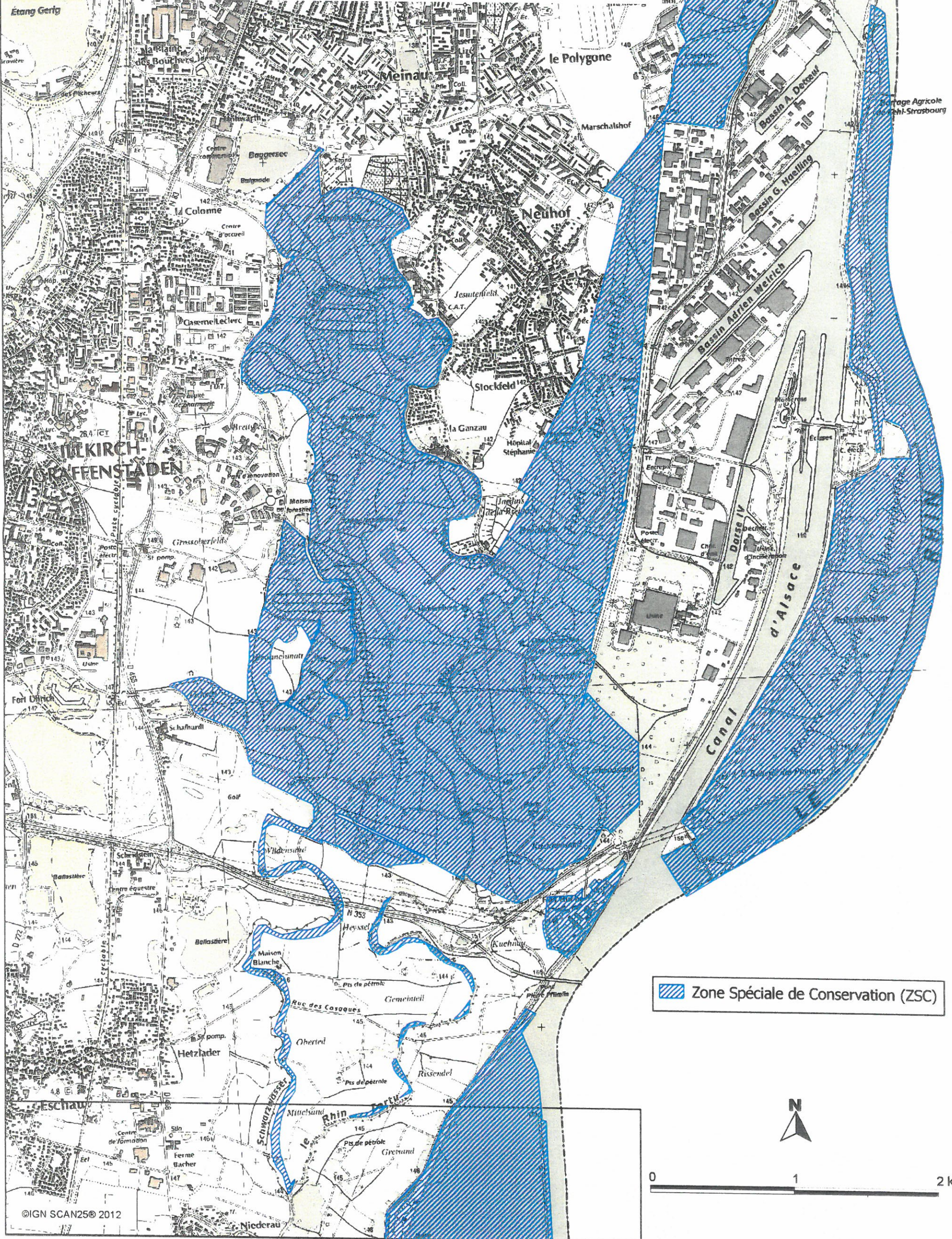
12 MAI 2014

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe NAVELOT

Laurent ROY



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)
12 MAI 2014

Carte 8/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

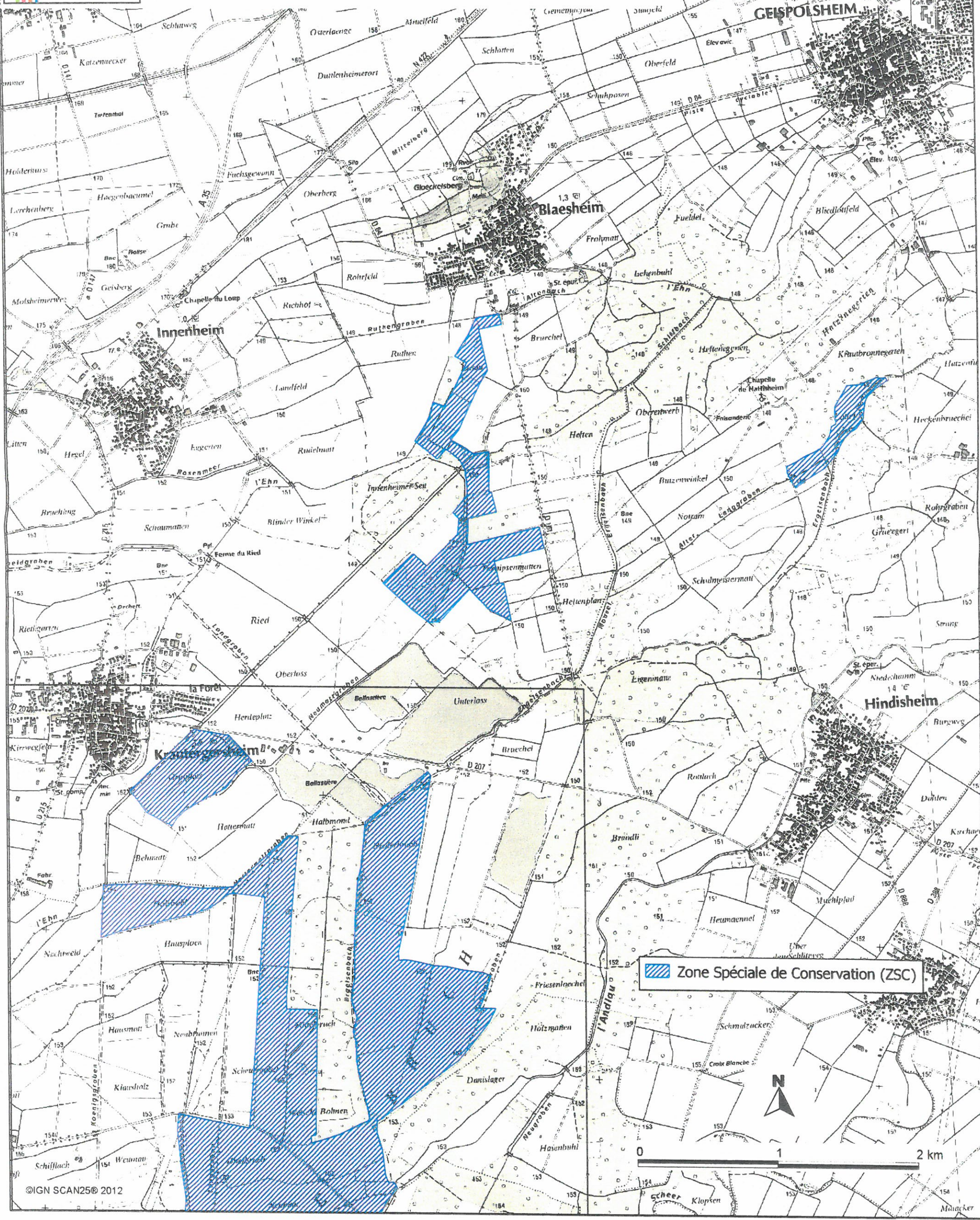
Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives


Philippe NaveLOT

Philippe **NAVELOT**

Laurent Roy

Laurent **ROY**



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace FR4201797 (Bas-Rhin)

12 MAI 2014

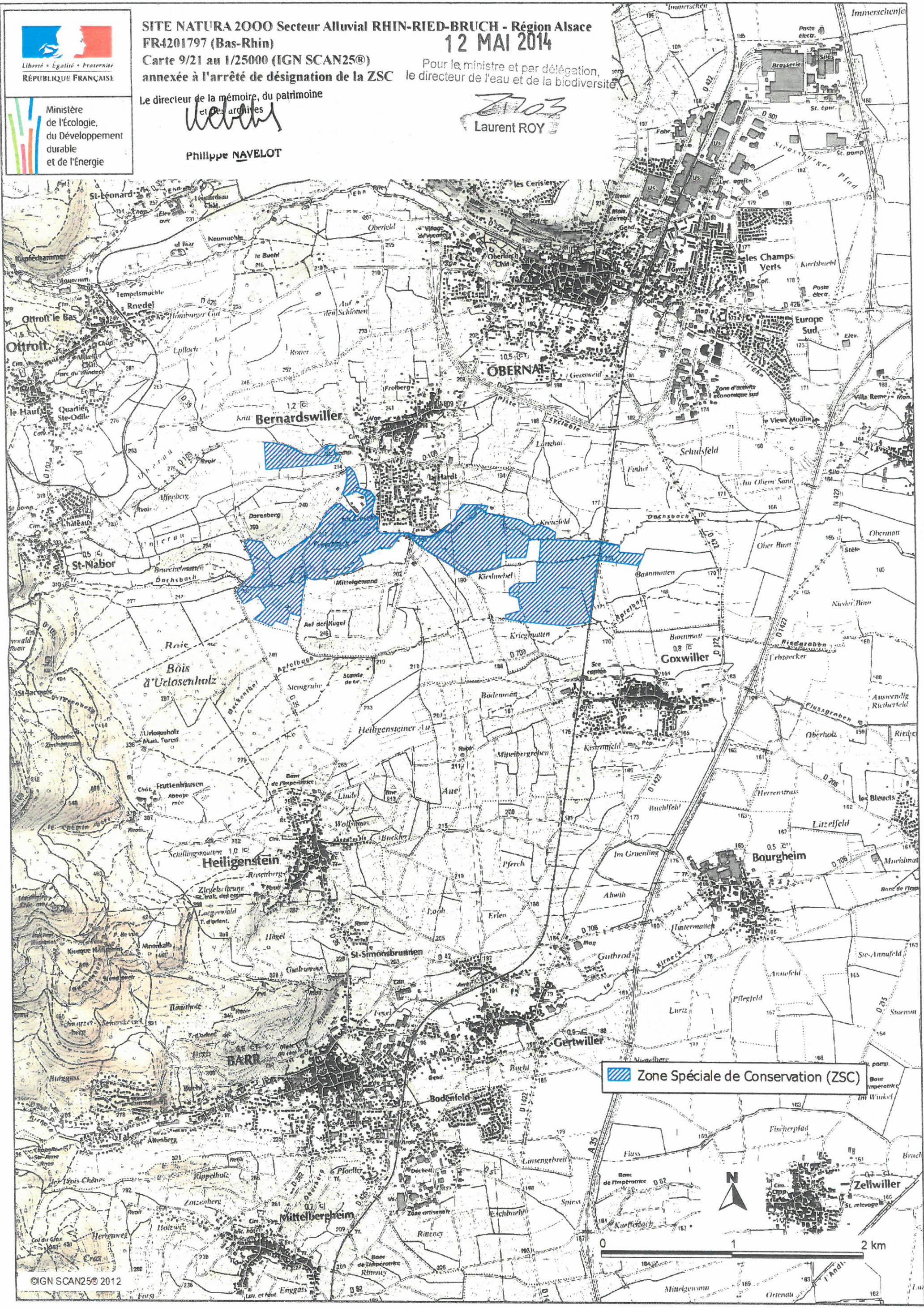
Carte 9/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe NAVELOT

Laurent ROY



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 10/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

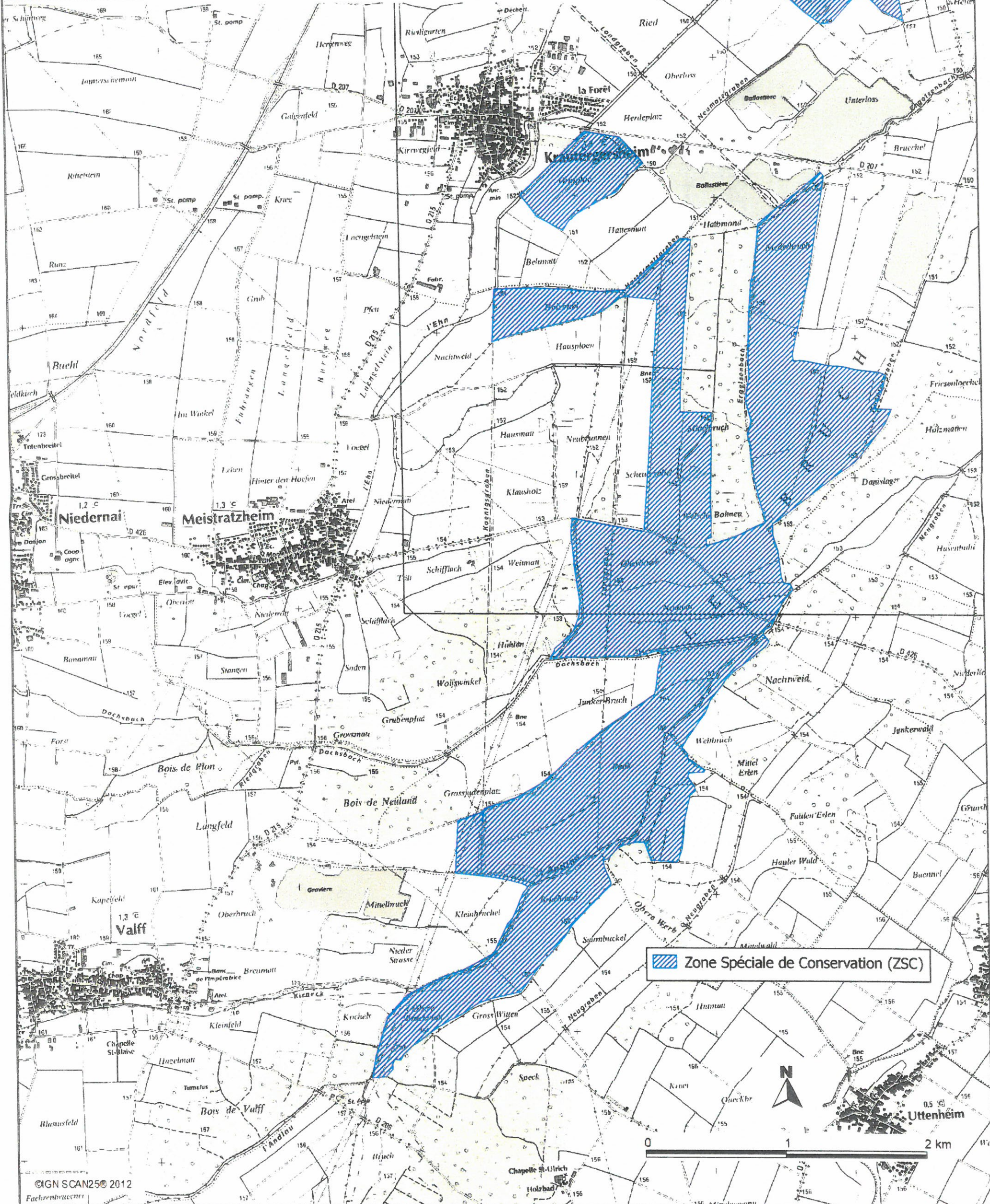
12 MAI 2014

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe NAVELOT

Laurent ROY



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

0 1 2 km





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 11/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

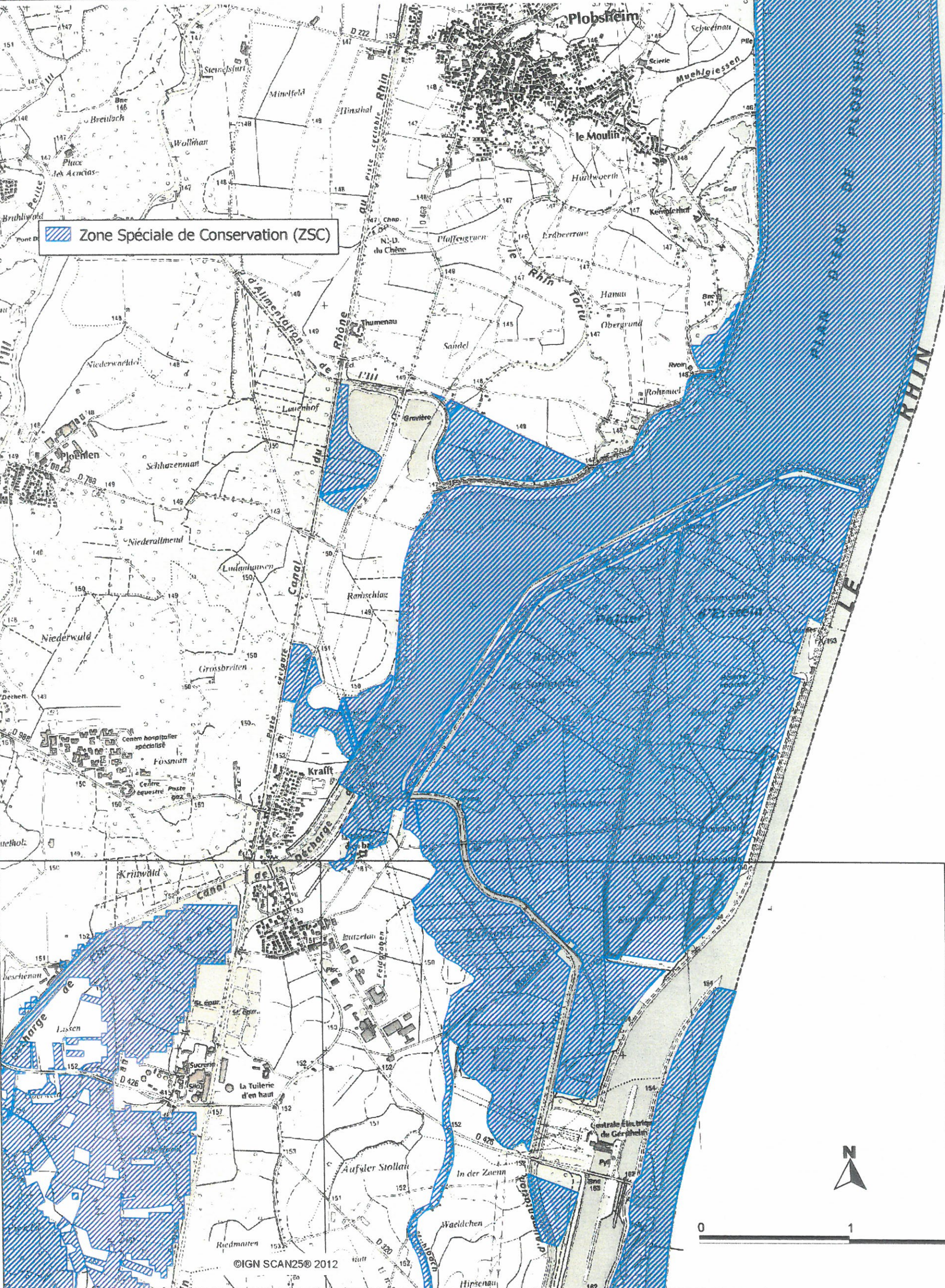
Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe NAVELOT

Laurent ROY

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 12/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

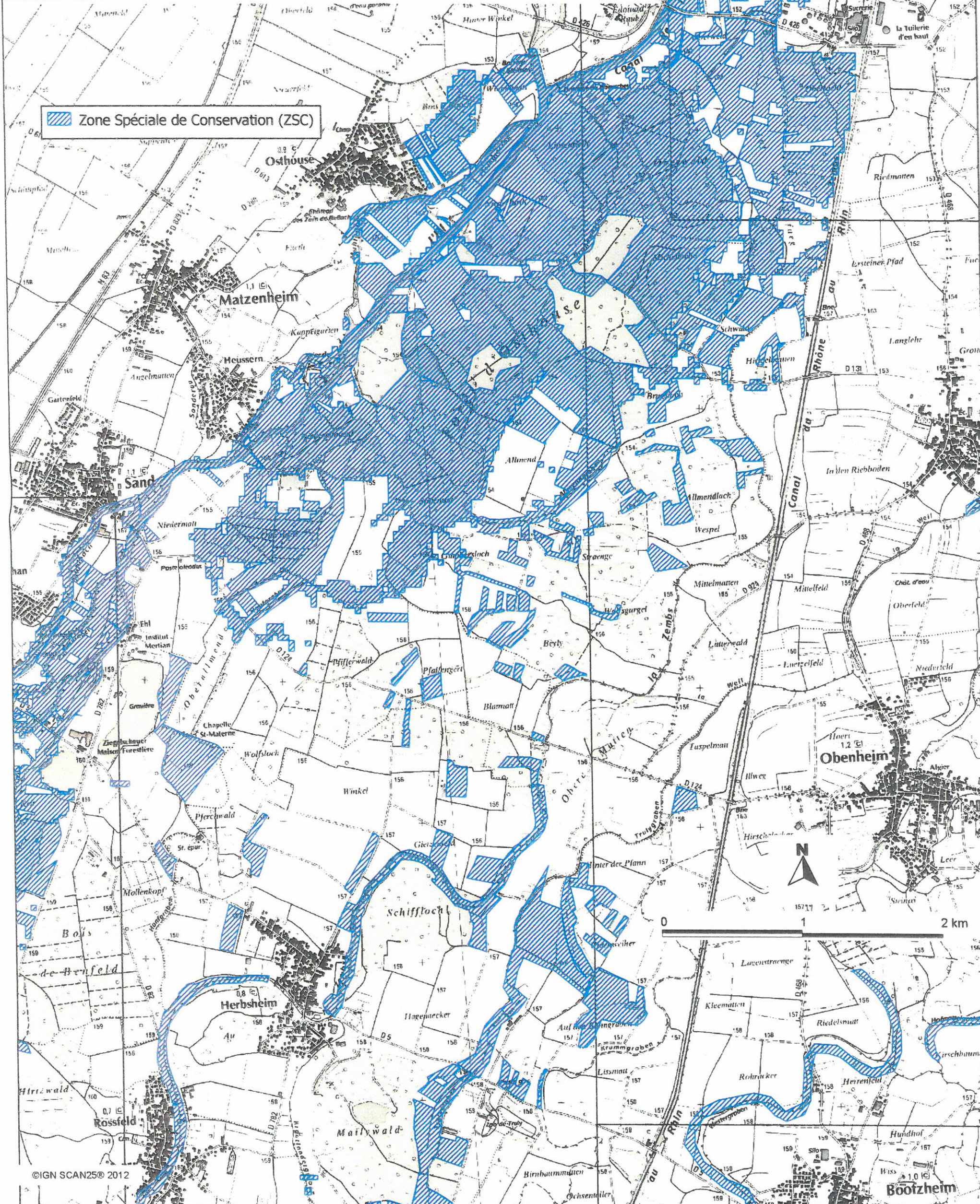
Philippe NAVELOT

12 MAI 2014

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)





SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 13/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

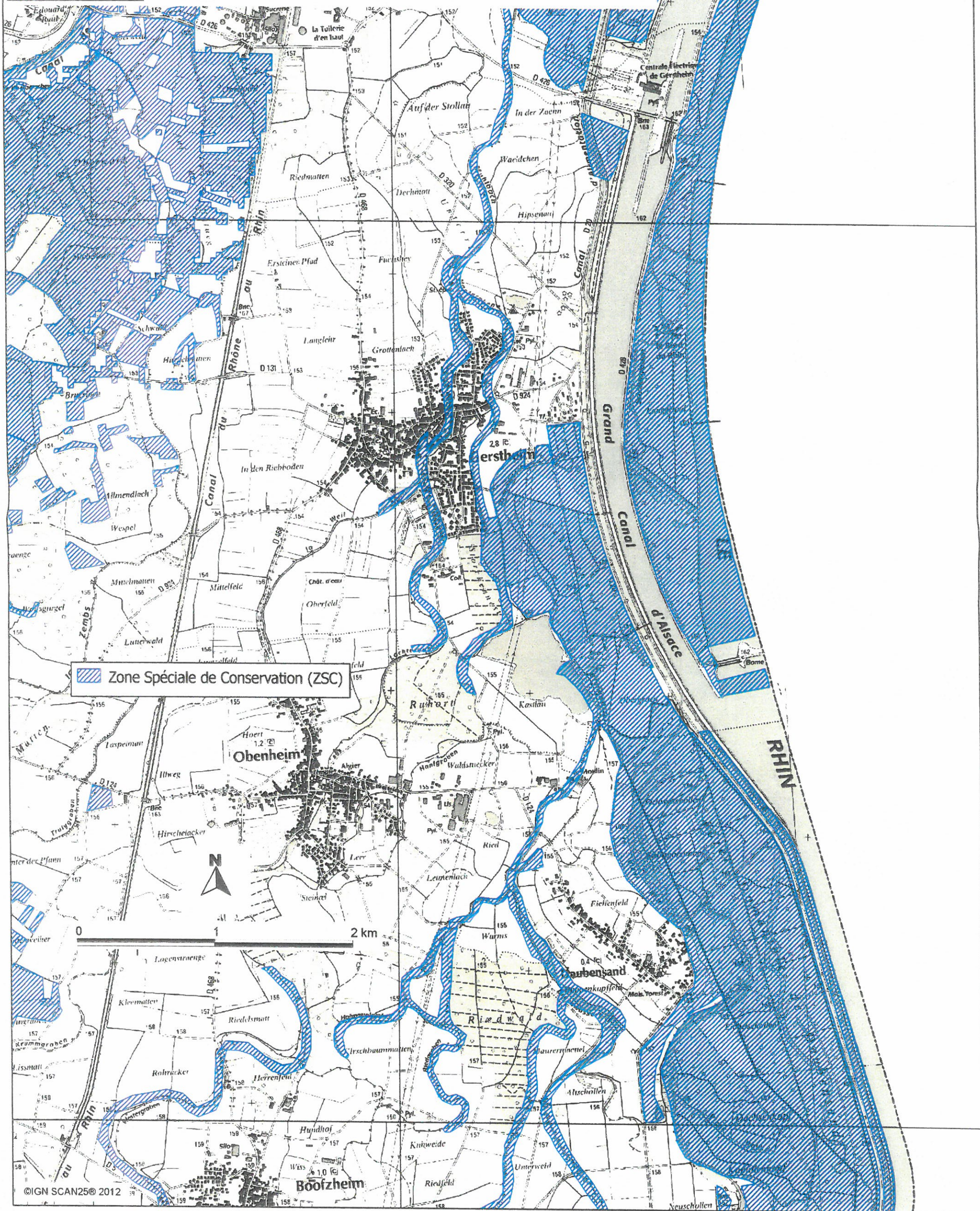
Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

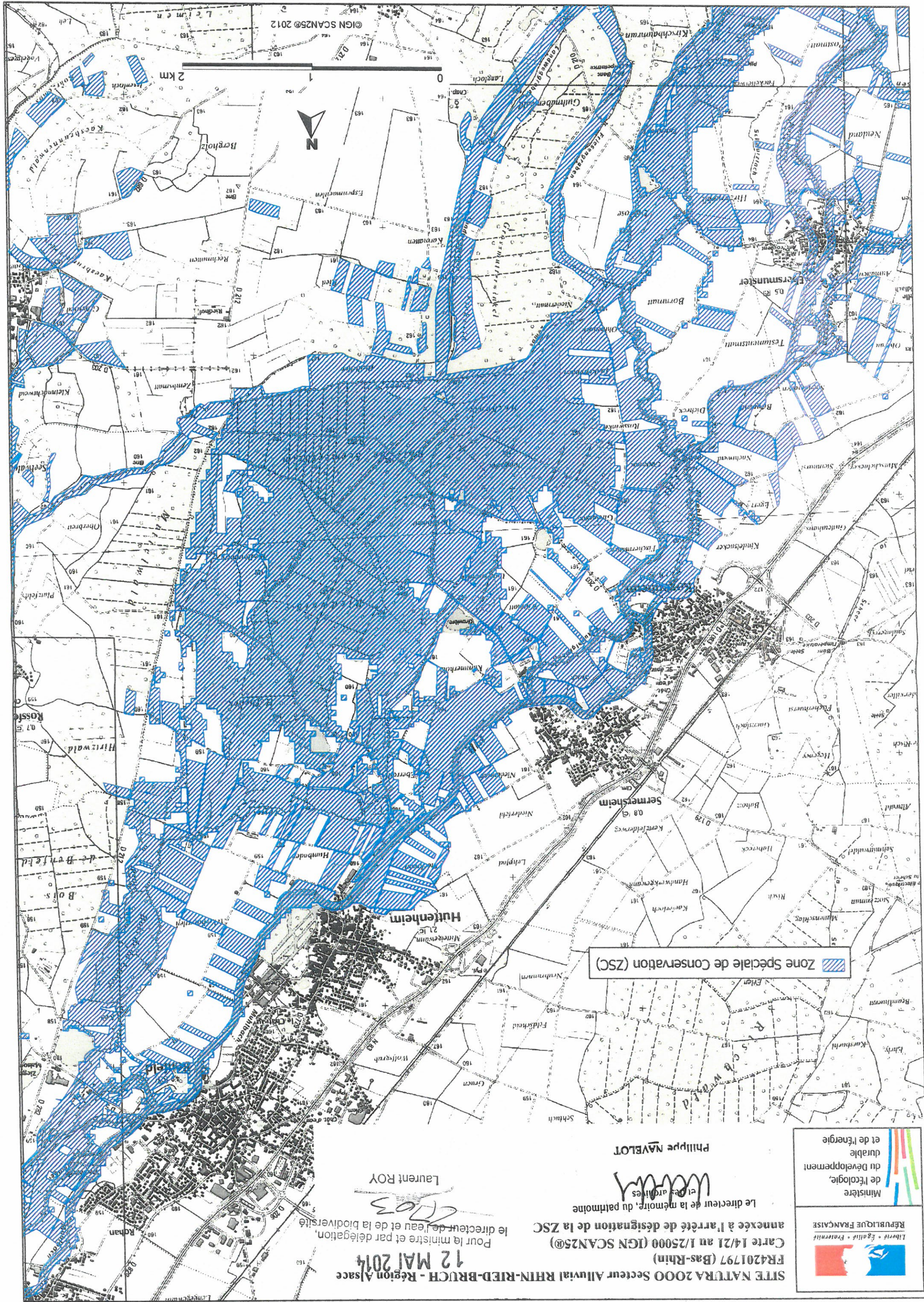
Philippe NAVELOT

Laurent ROY

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
 FR4201797 (Bas-Rhin)
 Carte 14/21 au 1/25000 (IGN SCAN250)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC
 Pour la ministre et par délégation,
 le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
 et des archives

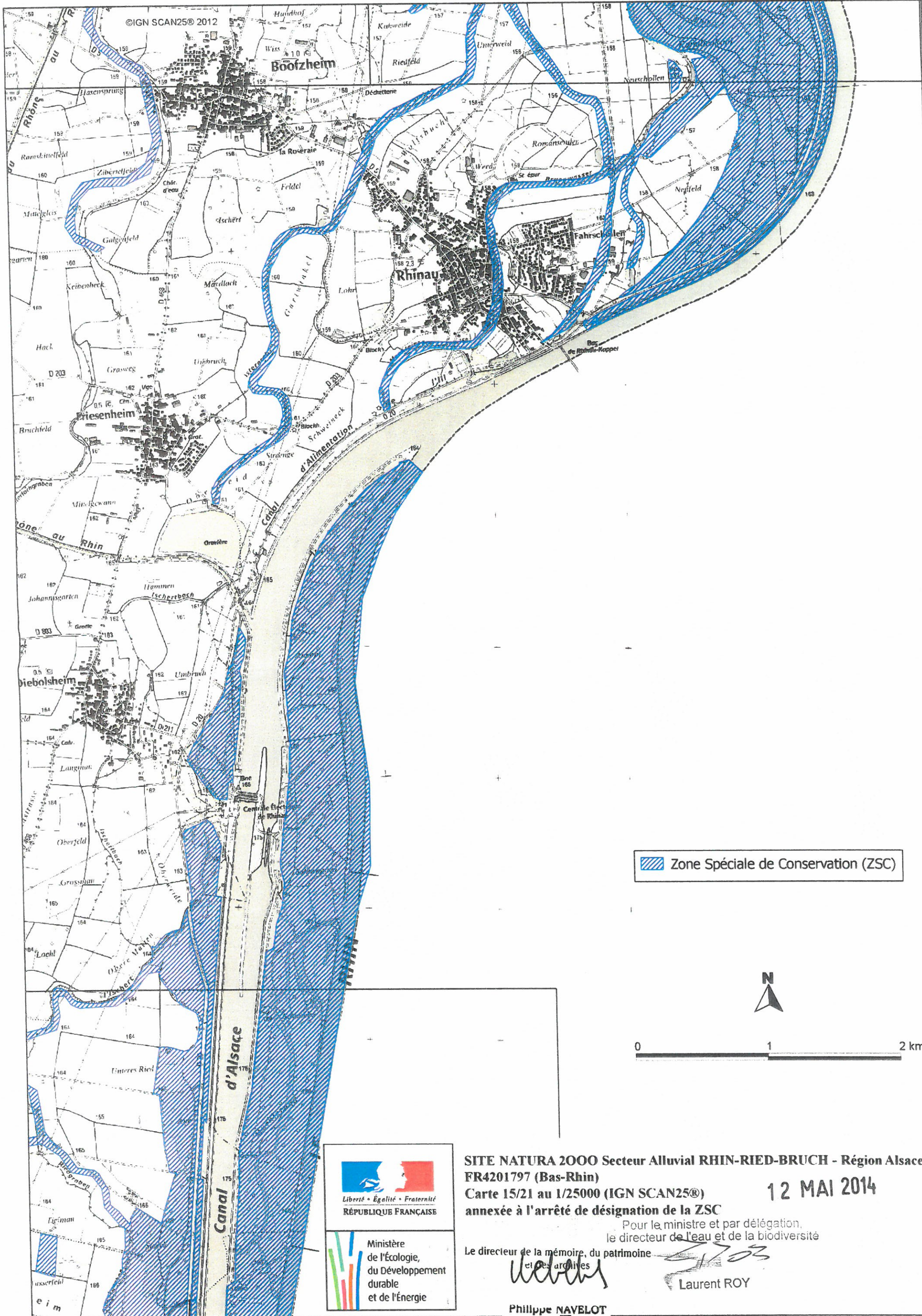
Philippe NAVELOT


Philippe NAVELOT

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie

12 MAI 2014
 Laurent ROY

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)
Carte 15/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine

Philippe NAVELOT

Philippe NAVELOT

Laurent ROY

Laurent ROY



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 16/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

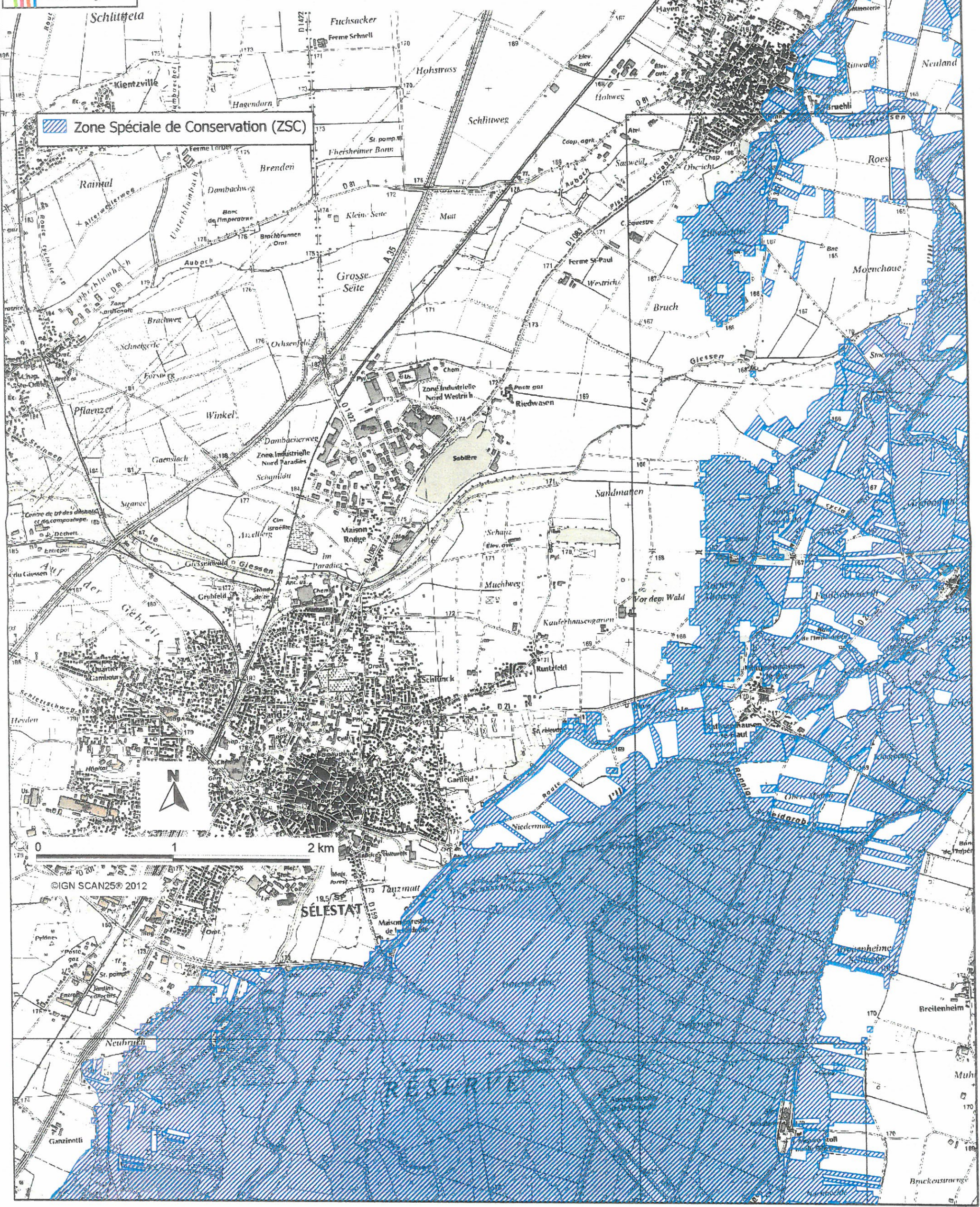
Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives

Philippe **NAVELOT**

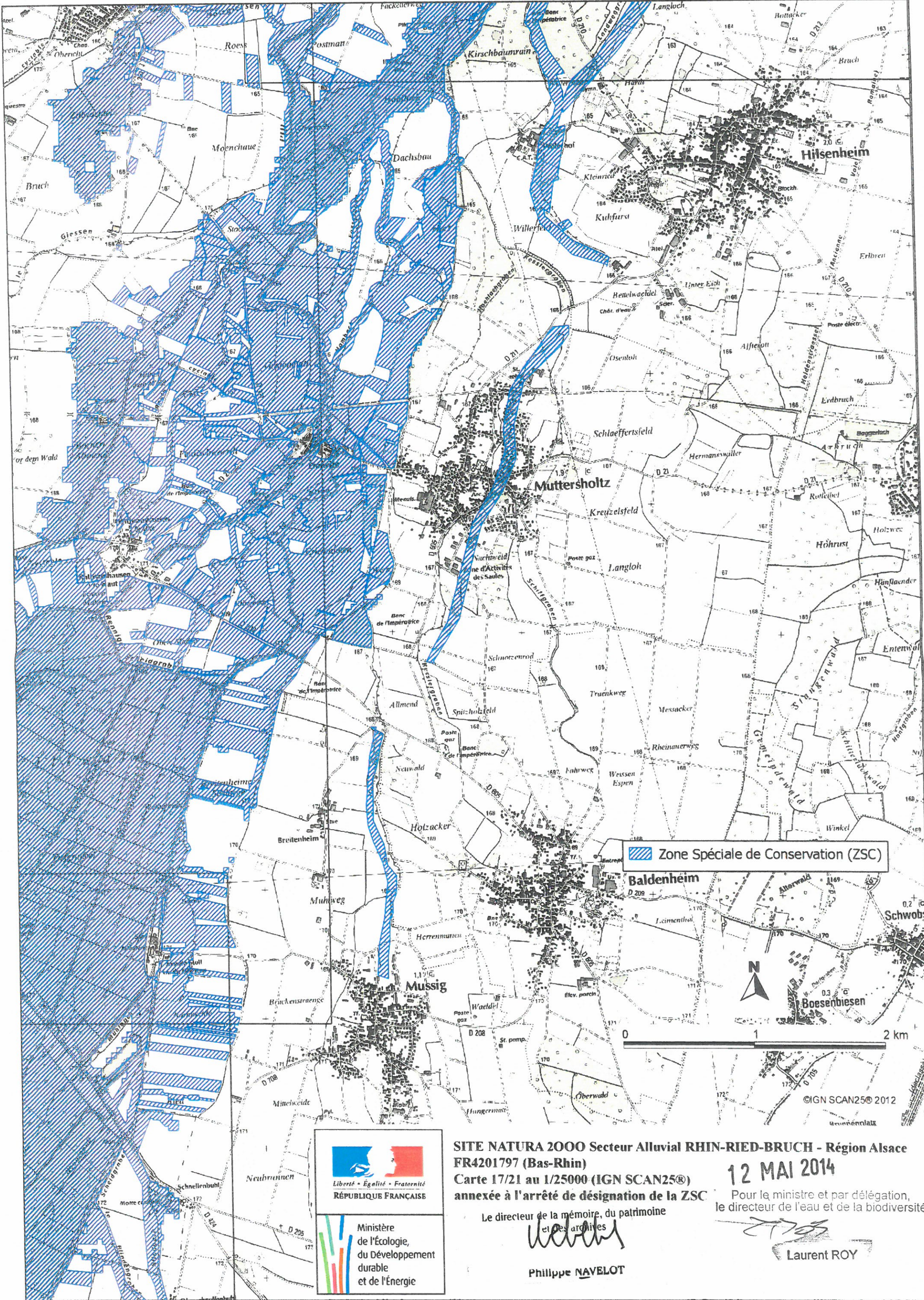
Laurent **ROY**

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



©IGN SCAN25® 2012

RÉSERVE



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

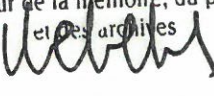


Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

**SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)
Carte 17/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC**

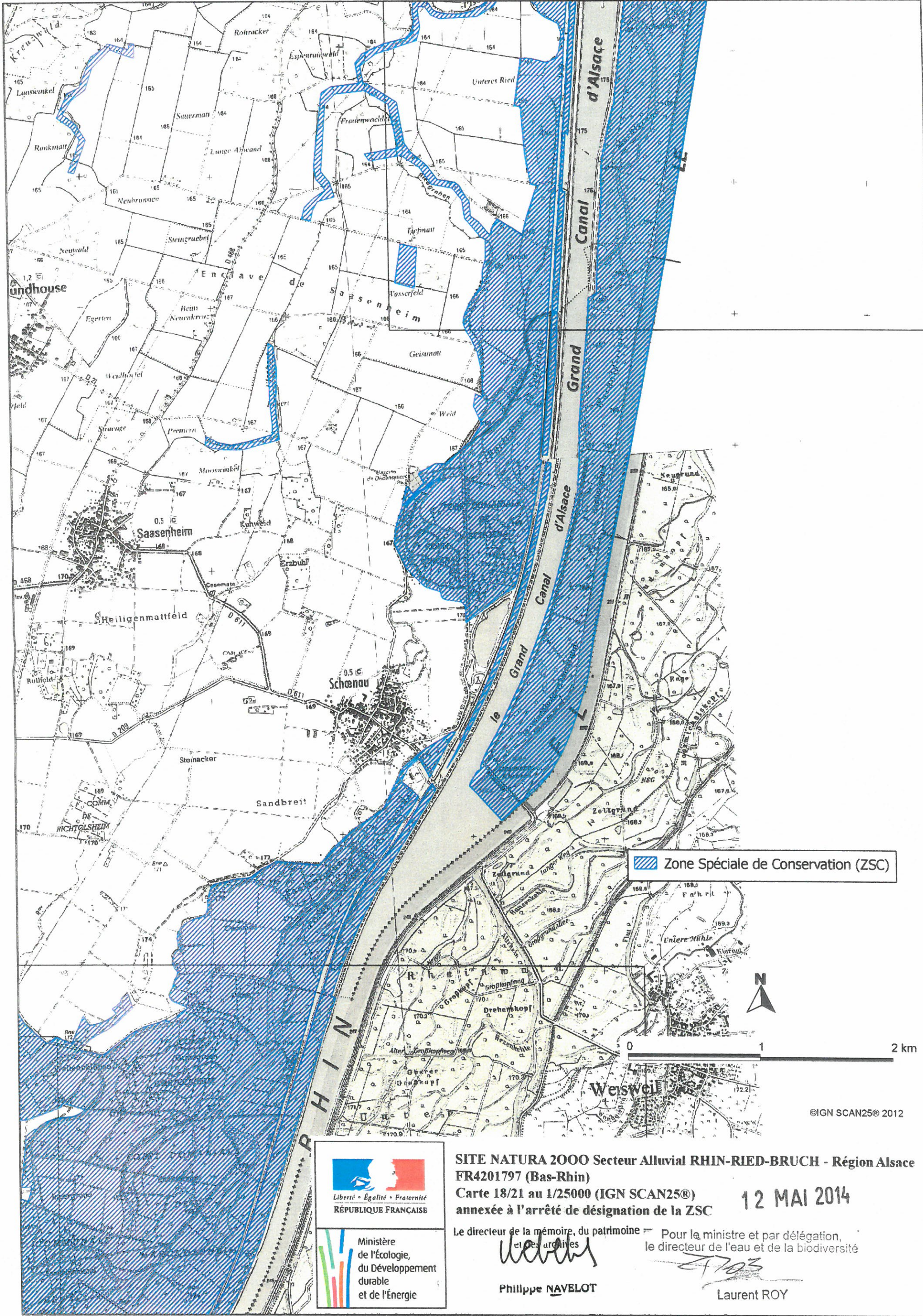
12 MAI 2014
Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives


Philippe NAVELOT


Laurent ROY

©IGN SCAN25© 2012



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km

©IGN SCAN25® 2012



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

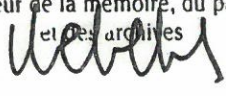


Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie


SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)
 Carte 18/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
 annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

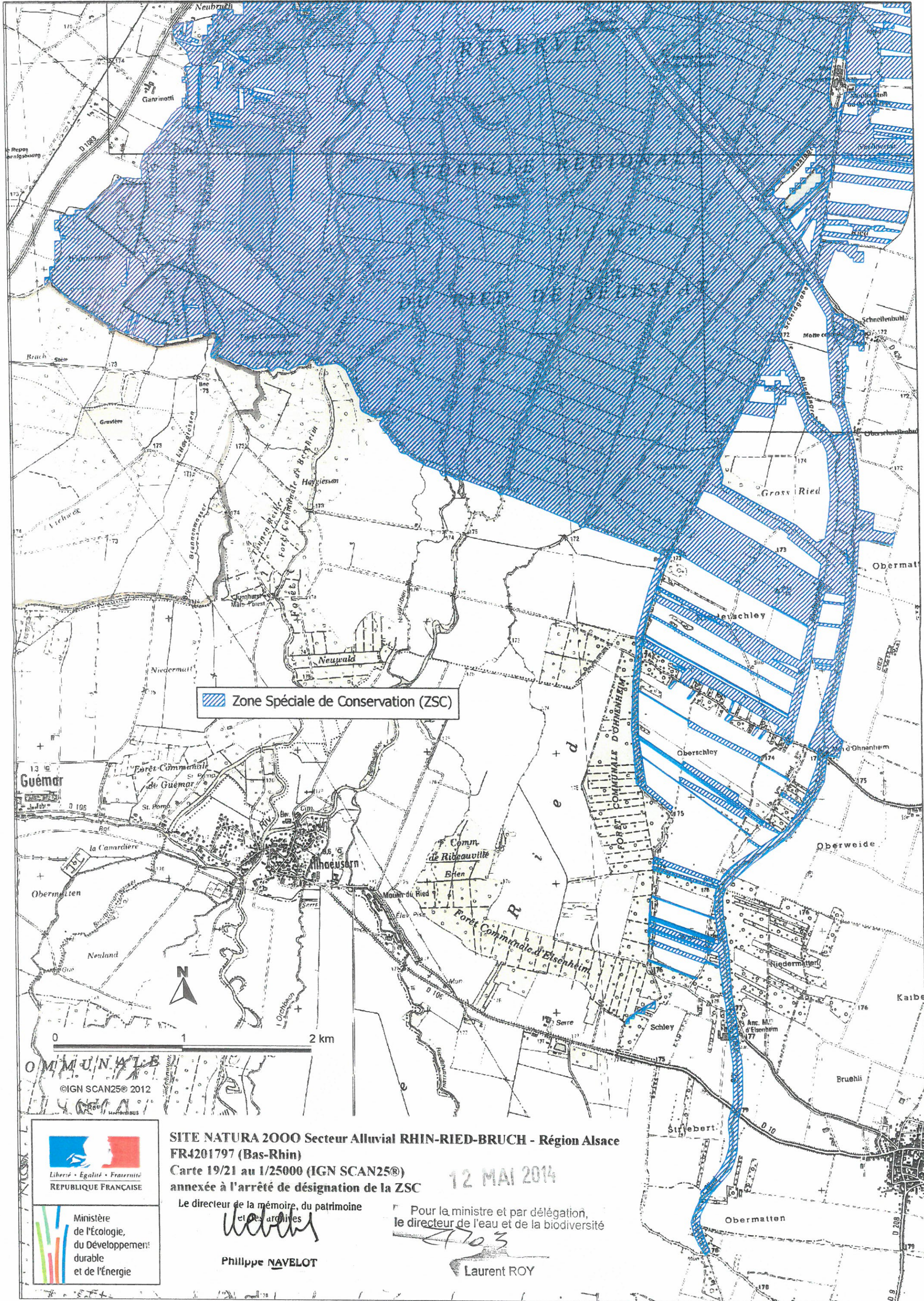
12 MAI 2014


Le directeur de la mémoire, du patrimoine
et des archives


Philippe NAVELOT

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité


Laurent ROY



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



0 1 2 km

©IGN SCAN25© 2012



Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)
 Carte 19/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
 annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

Le directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives

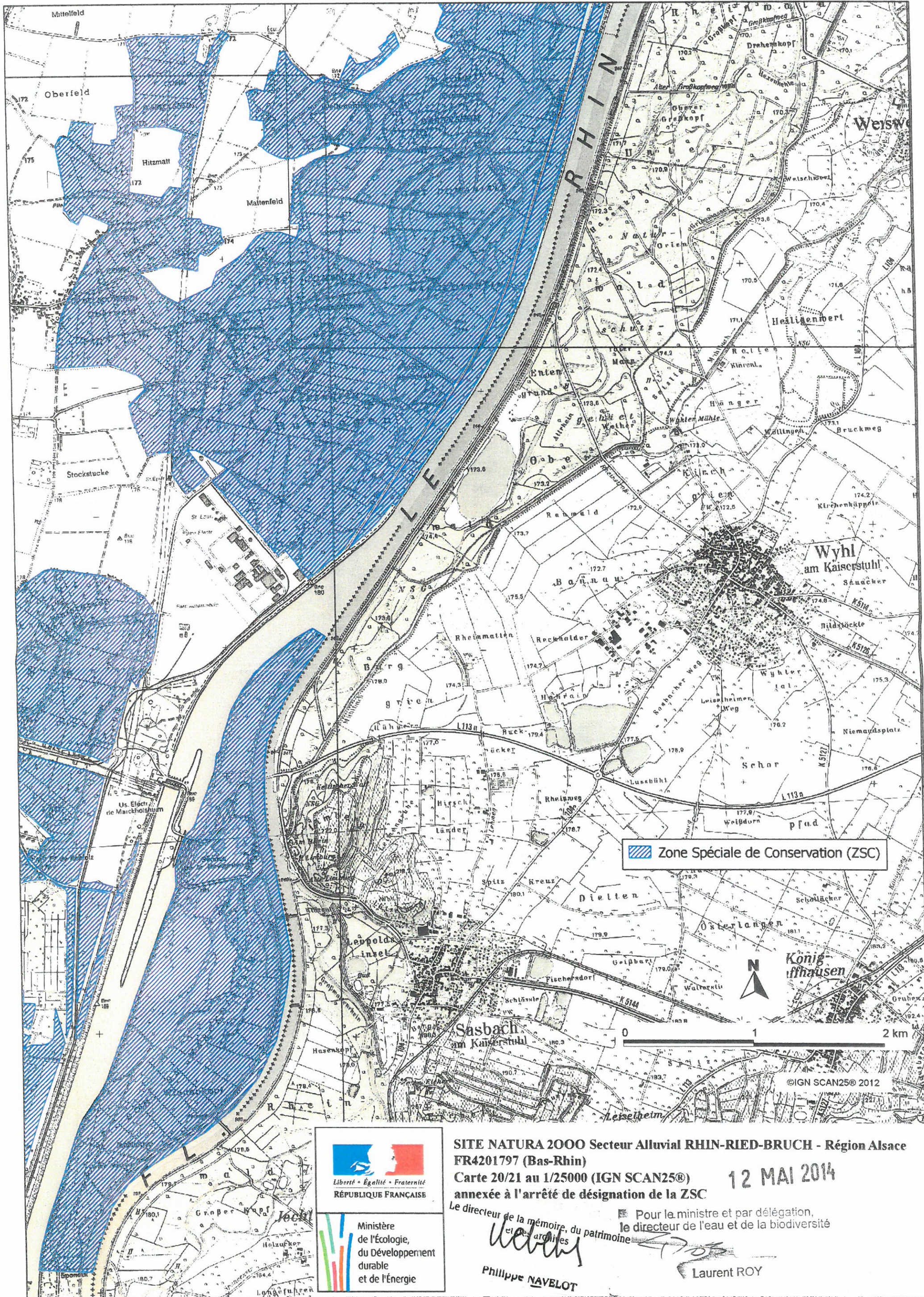
Philippe NaveLOT

Philippe NAVELOT

Pour la ministre et par délégation, le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent Roy

Laurent ROY



 Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4201797 (Bas-Rhin)
 Carte 20/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
 annexe à l'arrêté de désignation de la ZSC

12 MAI 2014

Le directeur de la mémoire, du patrimoine
 et des archives

Pour le ministre et par délégation,
 le directeur de l'eau et de la biodiversité

Philippe NAVELOT
 Philippe NAVELOT

Laurent ROY
 Laurent ROY

©IGN SCAN25® 2012



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SITE NATURA 2000 Secteur Alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4201797 (Bas-Rhin)

Carte 21/21 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Le directeur de la mémoire, du patrimoine

Philippe NAVELOT

Philippe NAVELOT

12 MAI 2014

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY

Laurent ROY

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

